



Stage – Gestion cynégétique - biodiversité dans le Parc national des Calanques

Contexte :

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le 10e parc national français et le premier Parc national périurbain d'Europe à la fois terrestre et marin. Situé sur le pourtour méditerranéen, reconnu comme hot spot mondial de biodiversité, le Parc national des Calanques est inclus au cœur d'une des grandes Métropoles urbaines européennes (Aix-Marseille Provence), ce qui le place dans une situation inédite, un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels et le développement des activités. Outre un rôle régalien sur les espaces de cœur terrestre et marin, l'établissement du Parc national des Calanques joue un rôle de coordination, d'animation, d'ensemblier dans la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire du Parc national (cœur et aire d'adhésion) en conformité avec sa charte et en lien étroit avec l'ensemble des acteurs locaux.

Activité traditionnelle du territoire, la chasse est autorisée sur près de la moitié du cœur de Parc national. Sa pratique est cependant strictement encadrée par la réglementation de droit commun et par la réglementation spéciale du cœur de Parc.

Les zones de chasse du Parc national sont réparties entre cinq sociétés de chasse. Quelques bénéficiaires individuels du droit de chasse sur propriétés privées sont également actifs sur le territoire des Calanques. Au total, on compte environ 500 chasseurs dans les Calanques.

La perdrix rouge, le lièvre, le lapin et les oiseaux migrateurs (grives, pigeon ramier...) sont les principales espèces chassées. La chasse au sanglier se développe par ailleurs, en lien avec l'augmentation des populations de cette espèce qui appelle à une vigilance particulière.

L'ensemble des prélèvements sont indiqués sur des carnets individuels qui sont distribués à chaque chasseur. L'ensemble des données est saisi et analysé par le Parc national des Calanques afin de s'assurer de gérer durablement ces prélèvements et les concilier au mieux avec les enjeux environnementaux dans un contexte d'érosion de la biodiversité et de changement climatique.

Les missions :

- Saisie des carnets de chasse des sociétés de chasse de la saison 2021/2022
- Analyse et valorisation des données (petit gibier, migrateurs, gros gibier) acquises par rapport aux données acquises ces 5 dernières saisons par un livret synthétique (graphes, évolution des prélèvements, etc.) à télécharger par les chasseurs.
- Assistance au chargé de mission chasse sur l'élaboration des projets pluriannuels d'aménagements cynégétiques en faveur du petit gibier (lapin de garenne et perdrix rouge) avec les sociétés de chasse intéressées et en lien avec le Plan national d'actions de l'Aigle de Bonelli (action en faveur des espèces proies) : rencontre avec

les chasseurs, inventaires des aménagements et élaboration de plan d'aménagements/stratégie cynégétique.

Profil recherché :

- Niveau BTS GPN/Biodiversité Bac+2/+3
- Maîtrise des outils bureautiques (Word et Excel), gestion de bases de données et statistiques descriptives appréciés
- Intérêt et connaissances faune et flore méditerranéennes et la protection de la nature.
- Intérêt la conciliation des usages dans les espaces naturels protégés / médiation territoriale : connaissance de la chasse appréciée.
- Compétence en cartographie (QGIS) appréciée.

Conditions logistiques spécifiques :

- stage participation/formation non rémunéré d'une durée inférieure à 2 mois bureau/télétravail (Saisie des données prélèvements) et terrain (sorties prévues sur le terrain pour rencontrer les chasseurs, découvrir le territoire et les aménagements cynégétiques et accompagner des agents permanents sur certaines missions pour connaître la réalité de terrain dans le Parc national des Calanques.
- avoir ordinateur et téléphone personnels (forfait illimité à privilégier sinon possibilité de s'organiser sur ce dernier point)

Durée et période stage : 2 mois maximum entre le **04/04/2022** au **10/06/2022**

Candidatures

Les candidatures (CV et LM) sont à transmettre par mail à lucas.gleizes@calanques-parcnational.fr avant le **30/03/2022**. Les entretiens auront lieu le **04 avril 2022 après-midi**.